fait religieux.com
L'information indépendante sur les religions et la laïcité
FIL EXPERT
Les nouvelles premium des professionnels

Prisons : les aumôniers protestants favorables à la médiation victimes-détenus

La rédaction | *le 31.03.2014 à 14:00*

Faire s'asseoir à la même table les prisonniers et leurs victimes ? L'idée n'est pas neuve dans les pays anglo-saxons mais elle fait doucement son chemin en France, où elle est soutenue par ceux qui sont quotidiennement au contact des détenus : les aumôniers de prison, notamment protestants.

Alors que le projet de *« loi sur la prévention de la récidive et l'individualisation des peines »* doit être discuté à l'Assemblée le 14 avril prochain, la commission Justice Aumônerie Prison de la Fédération protestante de France (FPF) a décidé d'interpeller la Garde des Sceaux sur une notion bien connue des magistrats américains : la *« restaurative justice »* - littéralement *« justice restaurative »*. Le principe : la victime et *« l'infracteur »* ont des droits et des besoins et le dialogue peut créer les conditions nécessaires, sinon au pardon, du moins à la réinsertion du détenu à sa sortie. Et ce surtout en France, où une fois que la machine judiciaire est lancée, même les victimes se sentiraient dépossédées de leur parole et pourraient avoir besoin de se la réapproprier. Cette philosophie est apparue il y a bien longtemps chez les membres de la communauté mennonite américaine - plus connue du grand public sous le nom d'*« amish »*, pour qui la justice, perçue comme une alliance entre la communauté et Dieu, doit servir à renforcer la paix sociale. La faute n'est donc jamais complètement individuelle et un prisonnier peut effectuer sa peine avec l'aide de la communauté.

En Belgique, de telles mesures de médiation - présentées par la loi comme *« un service citoyen »* - existent depuis 2005 et semblent avoir fait leurs preuves. Dans la province francophone de Wallonie, on estime qu'en 2009, sur 1.316 demandes de médiation, 70% ont abouti au minimum à un contact indirect et 60% de ces échanges se sont soldés par un accord jugé utile par les deux parties. Des études estiment leur incidence sur le taux de récidive à un niveau très important : de trois à huit fois moins élevé, comme c'est souvent le cas des mesures d'aménagement de peine.

En France, la procédure est encore balbutiante - elle existe depuis 2010, mais souffre de son manque de notoriété. En cause, selon Arnaud Stolz, aumônier protestant à Strasbourg et Robert Cario, professeur de droit à l'université de Pau, l'hostilité à la nouveauté et le corporatisme de la magistrature ainsi que la chaîne pénale (policiers, administration pénitentiaire,...) dans son entier. Destiné à mieux faire connaître la notion, un ouvrage collectif, auquel ont collaboré des théologiens protestants tels que Neal Blough, professeur à la faculté de théologie de Vaux-sur-Seine, vient de paraître sous le titre *« Punir, restaurer, guérir : Regards croisés sur la justice restaurative »*.

A lire aussi

Justice: l'aumônier Brice Deymié nommé au Conseil national de l'exécution de la peine

La garde des Sceaux Christiane Taubira a installé, le 29 janvier 2014, le Conseil national de l'exécution de la peine (CNEP). Elle a nommé 15 membres dans cette nouvelle entité dont l'aumônier...

Les Témoins de Jéhovah autorisés à envoyer des aumôniers en prison

Les Sages ont jugé illégaux les refus d'agrément d'aumôniers des établissements pénitentiaires fondés sur l'insuffisance du nombre de détenus pratiquants, opposés par l'administration pénitentiaire...

Le ministère de la Justice s'attaque à la pénurie d'aumôniers musulmans

La ministre de la Justice, Christiane Taubira, a annoncé le recrutement de 15 imams en 2013. Une mesure jugée insuffisante par Abdelhak Eddouk aumônier à la prison de Fleury-Mérogis.

Prisons françaises : les aumôniers protestants pour une "justice restaurative"

Les aumôniers protestants des prisons tiennent leur rassemblement national à Strasbourg. Ils veulent mettre le dialogue entre victime et condamné au coeur du débat sur la justice française.